LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

Archives nationales de Luxembourg
Plateau du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg
B.P. 6
L-2010 Luxembourg
www.anlux.lu
contemp@an.etat.lu

Réf. :

Dossier suivi par :

Réponse négative de consultation / reproduction

La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous les systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de Adobe Systems Incorporated.

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande.
Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement.
Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.
Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment.
En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.
Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser aux ***Archives nationales de Luxembourg****. Dans le cas où les coordonnées du service responsable ne sont pas indiquées, vous avez la possibilité de vous adresser au délégué à la protection des données des* ***Archives nationales de Luxembourg*** *via dataprotection@an.etat.lu. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 1, Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette.*

Conformément à l'article ◯ 17 ◯ 20 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage,

il n'a pas été possible de réserver une suite favorable à votre demande de ◯ consultation ◯ reproduction

d'archives publiques concernant le/les dossier(s) suivant(s) :

Cote	Titre du dossier	Date du dossier

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Archives nationales

Archives nationales de Luxembourg
Plateau du Saint-Esprit
L-1475 Luxembourg
B.P. 6
L-2010 Luxembourg
www.anlux.lu
contemp@an.etat.lu

Réf. :

Dossier suivi par :

Le motif du refus est le suivant :

Conformément à l'article 17 (7) de la loi précitée, vous pouvez saisir le Conseil des archives pour avis sur base duquel votre demande sera considérée à nouveau *(coordonnées du Conseil des archives)*.

La présente décision de refus est également susceptible d'un recours devant le Tribunal administratif, recours qui doit être intenté par requête signée par un avocat à la Cour dans un délai de trois mois de la réception de la présente.

Veuillez contacter la section contemporaine (courriel : contemp@an.etat.lu) pour de plus amples informations.